

PANORAMA

Cahier thématique



Renforcer la préparation et la résilience face aux crises sanitaires



© OIE / Abdullah Alfrekeh

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

Le spectre du bioterrorisme va grandissant à cause de l'importante déstabilisation que la récente apparition de nouvelles maladies infectieuses a entraînée un peu partout [1]. C'est pourquoi il est dès maintenant fondamental d'élaborer des stratégies de prévention contre la propagation intentionnelle de maladies et d'établir des plans d'intervention pour faire face à toute éventualité. Compte tenu de l'impact des maladies sur l'homme et sur les animaux il est crucial que les gouvernements adoptent une approche « Une seule santé » dans tous les aspects de la prévention, la préparation et la riposte face à de tels incidents [2]. Pourtant, à ce jour, rares sont les pays qui se sont véritablement préoccupés de savoir si leurs Services vétérinaires étaient préparés à repérer les incidents sanitaires liés à l'agro-criminalité et à l'agro-terrorisme ni s'ils étaient préparés à coordonner leur action avec celle des forces de l'ordre.

Cette démarche est en bonne voie pour ce qui concerne les services de santé publique, mais il devrait en être de même avec les services de santé animale. En effet, on constate de graves insuffisances en ce qui concerne, d'une part, la place accordée aux vétérinaires dans les activités opérées sous la direction des forces de sécurité, et d'autre part, la capacité des différentes administrations à coopérer efficacement pour gérer ce type d'incidents.

Les principales raisons des difficultés de coopération entre les services de sécurité et les services de santé animale

Pour générer la résilience nécessaire en cas de propagation intentionnelle d'une maladie, il est impératif d'inclure de plein droit les vétérinaires dans le processus de réponse sanitaire, même lorsqu'aucun animal n'est directement impliqué dans l'incident.

Bien qu'il existe, dans la lutte contre la criminalité, un certain degré de coopération entre le secteur chargé de l'application des lois et le secteur vétérinaire, ces deux secteurs sont guidés par une approche très différente. De ce fait, la coopération est souvent entravée par un manque de compréhension des rôles, responsabilités et contraintes des deux parties, qui s'ajoute à un manque de connaissance de la façon dont chacun de ces secteurs peut aider l'autre à atteindre leur objectif commun, à savoir : protéger la santé, présente et à venir, des individus. Cet objectif primordial devrait être suffisamment incitatif pour surmonter les écueils et rapprocher ces deux communautés (Figs. 1, 2, 3).

Engager le dialogue entre l'administration vétérinaire et les forces de sécurité

En Guinée, le projet RHINO (projet d'INTERPOL destiné à renforcer les moyens de ses pays membres pour contrer les menaces biologiques) [3] a entrepris de créer les conditions de ce dialogue nécessaire entre l'administration vétérinaire et les services de sécurité, les deux secteurs étant appelés à collaborer au sein d'une stratégie « tous risques » afin d'être en mesure de faire face à l'apparition de foyers de maladies.

La compréhension du mandat des uns et des autres et du bénéfice à tirer de leur coopération constituait la pierre angulaire d'une confiance mutuelle, condition préalable à une résilience face aux situations d'urgence zoonositaire. Les formations menées en commun, les formations trans-sectorielles, et la participation à des exercices conjoints, ont consolidé ce processus en démontrant l'intérêt d'une approche pluri-institutionnelle en cas d'incident, même mineur (Figs. 4, 5). Cependant, la résilience, sous la forme d'une pérennisation des réseaux mis en place grâce à ce projet, dépend également d'un soutien politique fort. Or les gouvernements ne peuvent assurer ce soutien que s'ils ont une bonne connaissance de l'approche « Une seule santé », qu'ils comprennent son importance et qu'ils s'engagent à la

mettre en œuvre.

[Visionnez la vidéo d'INTERPOL sur le projet RHINO](#)



Fig. 1. Rôles et responsabilités des forces de l'ordre et des services vétérinaires lors d'un incident biologique. © INTERPOL



Fig. 2. Coopération entre services de sécurité et services de santé animale : les écueils. © INTERPOL



Fig. 3. Coopération entre services de sécurité et services de santé animale : les solutions. © INTERPOL | Photo de droite : CDC/Unsplash



Fig. 4. Forces de l'ordre et services vétérinaires réunis pour une session de formation sur l'utilisation et les limites des équipements de protection individuelle en intervention d'urgence. © INTERPOL

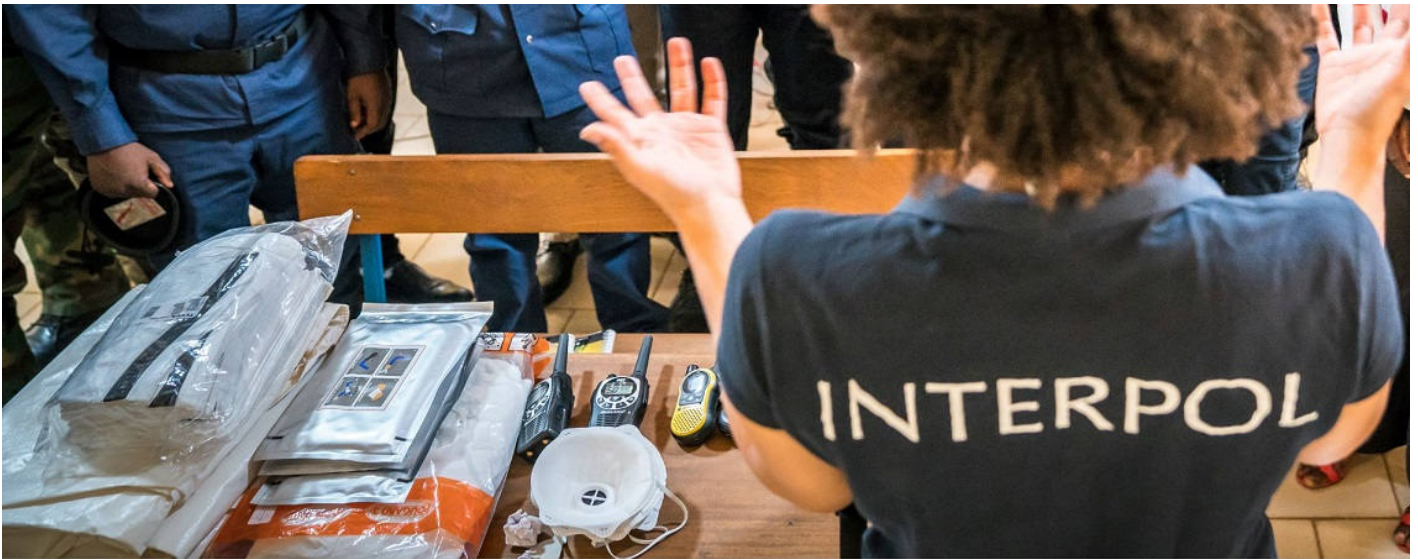


Fig. 5. Exercice d'entraînement en commun pour faire face à des incidents intentionnels impliquant des substances biologiques nocives pour les animaux. © INTERPOL

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2020.2.3147>

PERSPECTIVES

► OPINIONS ET STRATÉGIES

Les vétérinaires ont un rôle à jouer pour prévenir le bioterrorisme et se préparer à y faire face

Les forces de sécurité et les vétérinaires doivent coopérer en matière de défense contre les attaques microbiologiques délibérées

MOTS-CLÉS

#agroterrorisme, #bioterrorisme, #gestion de l'urgence, #Guinée, #Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), #préparation à l'urgence, #résilience, #Services vétérinaires, #Une seule santé.

AUTEURS

F. Ewann, Bioterrorism Prevention Unit, CBRNE and Vulnerable Targets Sub-Directorate, Counter-Terrorism Directorate, [Organisation internationale de police criminelle \(INTERPOL\)](#).

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un

fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



Projet RHINO pour le renforcement de la préparation pluri-institutionnelle face aux risques microbiologiques. © INTERPOL

RÉFÉRENCES

1. Nations Unies (2020). – [Secretary-General's remarks at the opening of the Virtual Counter-Terrorism Week United Nations \[as delivered\]](#) (consulté 22 août 2020).
2. Carlin E.P., Machalaba C., Berthe F.C.J., Long K.C. & Karesh W.B. (2019). – [Building resilience to biothreats: an assessment of unmet core global health security needs](#). EcoHealth Alliance (consulté 26 août 2020).
3. Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) (2020). – [Bioterrorisme : Renforcement des capacités et formation](#) (consulté 22 août 2020).

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 323 centres d'expertise scientifique et 13 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int